



**HAL**  
open science

## Pères/fils dans la tragédie grecque : une relation problématique

Mireille J Brémond

► **To cite this version:**

Mireille J Brémond. Pères/fils dans la tragédie grecque : une relation problématique. Les rapports parents-enfants en quête de repères, LID2MS et Centre Pierre Kayser, Apr 2010, Aix-en-Provence, France. p. 15-22. hal-02116970

**HAL Id: hal-02116970**

**<https://amu.hal.science/hal-02116970>**

Submitted on 1 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Pères/fils dans la tragédie grecque : une relation problématique

Dans cette étude, nous nous pencherons sur la relation père/fils et nous essaierons de voir comment elle se décline dans la tragédie grecque, tout en jetant un regard sur des textes poétiques antérieurs et des textes des orateurs attiques qui reflètent peut-être mieux la réalité pour voir s'il y a des liens entre mythe et réel.

Tout d'abord, le lien père/fils exclut la mère qui est, comme le remarque P. Legendre, la « grande éliminée<sup>1</sup> ». Il est ensuite un état-civil qui donne des droits dans la société, et permet de recevoir un héritage. De son côté, le fils a des devoirs souvent très contraignants envers son père. Cette relation est ambivalente, faite de soumission et de rivalité, de convenance sociale mais aussi d'admiration et de tendresse.

### I – La mère ou comment s'en débarrasser ?

La relation du fils et du père met la mère à l'écart quand elle ne se construit pas contre elle. L'Oreste d'Eschyle affirme que « Ce n'est pas la mère qui enfante celui qu'on nomme son enfant, elle n'est que la nourrice du germe en elle semé. Celui qui enfante, c'est l'homme qui la féconde<sup>2</sup> », ou encore chez Euripide : « Mon père m'engendra, ma mère me mit au monde. Elle fut le sillon qui reçut la semence<sup>3</sup> ». Dans *Les Trachiniennes* de Sophocle, Héraclès demande à son fils de ne pas préférer « le vain nom d'une mère » et de s'occuper de ses intérêts à lui (1064-1065). « Père à qui l'on doit le jour »,

---

<sup>1</sup> *Leçons IV, L'instimable objet de la transmission*, Fayard, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1985), p. 150-151. Dans toute société le pouvoir premier se trouve du côté des femmes. Voir aussi p. 136, ses réflexions sur l'expression du droit romain : « ex patre natus », qui montre que « les Romains ont nettement posé le père comme deuxième mère ».

<sup>2</sup> Esch. *Eum.* 658-660, trad. P.Mazon. Le père est τοκεύς, celui qui engendre, de τίκτω, la mère est τροφός, nourrice.

<sup>3</sup> *Or.* 552-554, trad. L. Méridier. Ici, l'opposition est entre φουτεύω, procréer au sens de planter pour le père, et τίκτω, engendrer, au sens de mettre au monde pour la mère.

« père qui conçoit, qui engendre », « enfant né du père », telles sont les expressions que l'on trouve dans les traductions qui recouvrent essentiellement 4 verbes grecs : tout d'abord γεγώς, le participe de γίγνομαι, « naître de quelqu'un » (Eur. *Ion*, 1535 ; *Hipp.* 943 ; Soph. *Ajax*, 472). Puis le verbe γείνομαι, « engendrer, enfanter », qui s'applique au père ou à la mère et même à la terre natale (Soph. *Ajax*, 1172 ; Eur. *Alc.* 681 ; *Ion*, 1288). Viennent ensuite φύω, « faire croître, faire naître », et son composé εκφύω dont le dictionnaire précise qu'il signifie « engendrer, faire naître » en parlant du père et rarement « enfanter » en parlant de la mère. Il y a également un verbe dérivé, φυτεύω qui signifie d'abord « planter » puis « engendrer, procréer<sup>4</sup> ». La métaphore végétale est forte. Enfin, le verbe τίκτω, qui signifie « mettre au monde », et par suite « engendrer », a le sens de « mettre bas » lorsqu'il s'applique à des animaux, ce qui montre bien que l'idée dominante de ce verbe est le moment de la naissance, alors que dans φύω, c'était plutôt celui de la conception. Τίκτω qui donc, contrairement à φύω, devrait s'appliquer de préférence à la mère pour des raisons physiologiques évidentes, désigne pourtant, précise le dictionnaire, la mère ET le père<sup>5</sup>. Bonnard, qui dans *Le complexe de Zeus*, a étudié les différentes théories grecques sur la procréation<sup>6</sup>, remarque que « le rôle paternel est nettement survalorisé » (p. 63 ; 144).

Nous rencontrons aussi des héros, tels Jason et Hippolyte, qui voudraient pouvoir se passer de femmes pour avoir des enfants<sup>7</sup>. Oreste va plus loin

---

<sup>4</sup> Pour φύω : Soph. *O. Col.* 1189, 1324, 1379 ; Eur. *Médée*, 1349 ; *Héraclès*, 1367 ; Soph. *Ant.* 688. Pour εκφύω : Soph. *O. Roi*, 827, 1018 ; *Phil.* 995-996. Pour φυτεύω, Eur. *Or.* 552 ; *Iph. Aulis*, 29-30 ; Soph. *O. Roi*, 793.

<sup>5</sup> Esch. *Choeph.* 329 ; *Eum.* 660 ; Eur. *Supp.* 1133 ; *Iph. Aulis*, 474. Dans *Héraclès*, Euripide renforce le rôle du père qui participe à la procréation de la conception (φύω) à la naissance (τίκτω) 1367 : ο φύσας χω τεκόν υμας : « celui qui vous a engendrés et appelés à la vie », trad. L. Parmentier. J. Alaux, *Le liège et le filet*, Belin, 1995, p. 251, note que φύω s'applique plutôt au père et τίκτω à la mère, mais que ce n'est pas si simple que cela. La confusion est en soi parlante.

<sup>6</sup> J-B. Bonnard, *Le complexe de Zeus*, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 114-160. Sur ce sujet, on peut également consulter N. Loraux, *Les enfants d'Athéna*, Seuil, 1<sup>ère</sup> éd. 1981.

<sup>7</sup> Eur. *Hipp.* 620-622 ; *Médée*, 573-575. J-B. Bonnard, *op. citée*, p. 104 : « partout s'exprime le même désir d'une paternité solitaire ».

puisqu'il affirme que « sans père, jamais il n'y aurait d'enfant » (Eur. *Or.* 554), à quoi l'on pourrait rétorquer aisément que l'inverse est tout aussi vrai.<sup>8</sup> +Athéna

Toutes les théories au sujet du rôle de la mère semblent en fait avoir pour but la justification des modèles de pouvoir en place, comme si les hommes grecs, par la survalorisation de la relation père/fils, du rôle paternel dans la reproduction, par leur fantasme de paternité solitaire, voulaient s'approprier la puissance reproductrice féminine afin de légitimer leur pouvoir<sup>8</sup>. Ceci est lié au mythe de l'autochtonie, que Nicole Loraux a magistralement étudié et que nous n'avons pas le temps de développer ici.

## II – Un père donne place et droits dans la société

Etre reconnu le fils de son père permet d'être citoyen, de profiter de son héritage, de lui succéder sur le trône<sup>9</sup>. C'est une relation où chacun est gagnant car le père peut ainsi transmettre ce qu'il a reçu de ses ancêtres et qu'il a pour mission de transmettre à son tour, bref, continuer à exister<sup>10</sup>. Dans *Ion* d'Euripide, cette loi est prononcée par le chœur : « d'un bonheur souverain, la base inébranlable est acquise aux mortels, lorsqu'on peut voir briller au foyer paternel, la fleur juvénile et féconde des fils recueillant de leurs pères une héréditaire richesse, pour la transmettre ensuite à de nouveaux enfants » (472-480)<sup>11</sup>. Mais le père peut refuser de transmettre : c'est le cas d'Œdipe. (Sophocle, *Oedipe à Colone*).

---

<sup>8</sup> J. B. Bonnard, *op. cité*, p. 115 ; 196.

<sup>9</sup> *Histoire de la famille*, A. Burguière éd., vol. I, A. Colin, 1986, p. 248 : voir ce qu'il dit sur le pouvoir masculin de faire la filiation ; J.B. Bonnard, *op. cité*, p. 13, sur le rôle du père dans l'intégration à la cité.

<sup>10</sup> Eur. *Héraclès*, 794-797.

<sup>11</sup> Eur. *Ion*, Trad. H. Grégoire. Sauf indication de notre part, toutes les citations et références des textes grecs proviennent des éditions *Les Belles Lettres*, seul le nom du traducteur sera indiqué. Le père peut transmettre ses biens normalement, comme le rappelle le père d'Admète dans Eur. *Alc.* (687-688, Trad. L. Méridier) : « je te laisserai la terre que j'ai reçue de mon père ». Dans Eur. *Héraclès*, Mégara, épouse du héros, dit comment son mari pensait à l'avenir de ses trois fils et leur préparait un royaume à chacun (462-475).

Mais qu'est-ce que l'héritage ? Ce sont les biens, la maison, qui semble avoir de la valeur surtout parce qu'elle est la maison des ancêtres ou des pères<sup>12</sup>. C'est également le pays de ses pères<sup>13</sup>, les dieux de ses pères<sup>14</sup>, c'est s'ancrer dans une culture liée essentiellement aux pères. Il faut noter ce pluriel qui enracine dans une généalogie remontant aussi loin que l'esprit peut l'appréhender, jusqu'aux ancêtres et au γένοϛ (traduit fréquemment par « race »)<sup>15</sup> et très souvent à un dieu. Tous ces fils de bonne famille et de héros sont nés d'un « noble père<sup>16</sup> », d'un « homme de bien<sup>17</sup> », sont « de bonne lignée, eupatrides<sup>18</sup> », « bien nés<sup>19</sup> ». Du côté du réel : Sophie Gotteland note qu'« à l'époque classique [...] l'éloge d'un individu semble devoir toujours commencer par un rappel de son *genos*<sup>20</sup> ». O. Curty souligne que « l'importance des récits légendaires dans les actes officiels est bien attestée<sup>21</sup> ». Isocrate présente les ancêtres d'Evagoras en remontant jusqu'à Eaque, fils de Zeus (*Evagoras*, 12-13), tout comme le font des personnages mythiques dans les tragédies (Eur., *Iph. en Tauride*, 1-5).

Mais cet héritage peut prendre des formes plus surprenantes pour un esprit moderne ; c'est ainsi que les fils de Thésée ont une dette envers ceux d'Héraclès puisque ce dernier a rendu service à leur père en le ramenant des Enfers<sup>22</sup> ! De plus, l'héritage peut s'avérer indésirable « quand le fils devient le relais d'une

<sup>12</sup> Soph. *El.* 69 ; 881 ; 1393-1394 ; Eur. *Or.* 1595 ; *El.* 132-133 ; 809-810 ; 1316 ; *Iph. Taur.* 452-53 ; Esch. *Les Sept.* 876-877 ; Soph. *O. Col.* 757-758 ; Eur. *Ion.* 1464-1466 ; *Héraclès*, 335-337 ; *Héraclides*, 310-311 ; 808-810 ; *Troy.* 200.

<sup>13</sup> Esch. *Les Sept.* 582-583 ; 669-670 ; *Agam.* 503 ; Soph. *Ajax*, 846-847 ; *Ant.* 198-201 ; *El.* 67 ; *Phil.* 724 ; 1040 ; 1213 ; Eur. *Héraclides*, 875-877 ; 1051-1052 ; *Bacch.* 1366 ; *Phén.* 1738 ; *Hipp.* 1048.

<sup>14</sup> Soph. *O. Col.* 756 ; *El.* 67 ; 411 ; 428 ; *Phil.* 933 ; Eur. *Héraclides*, 875-877 ; *Phén.* 604.

<sup>15</sup> Soph. *El.* 1508 ; *O. Roi*, 1 ; Eurip. *Or.* 984-987 ; *Héraclès*, 2-8 ; *Iph. Aulis*, 474-475. P. Legendre, *op. cit.*, p. 175-177, parle du besoin de « référence absolue », cette référence ayant une dimension mythique et étant nécessaire.

<sup>16</sup> *Esthlou patros* : Soph. *Phil.* 96 ; Eur. *Héraclides*, 115, 234-235, 297-298 ; *Rhésos*, 388-389.

<sup>17</sup> *Agathos anèr* : Soph. *Phil.* 719 ; Eur. *Héraclides*, 297-298 ; *Andr.* 768 ; *Troy.* 1253-1254.

<sup>18</sup> Eur. *Hipp.* 151-152, 1283-1284 ; *El.* 162-163 ; 856-857.

<sup>19</sup> *Eugénès* : Eur. *Ion.* 240 ; *Iph. Aulis*, 1623 ; *Iph. Taur.* 609-610 ; *Or.* 1062 ; *Andr.* 771.

<sup>20</sup> S. Gotteland, « Généalogies mythiques et politique chez les orateurs attiques », dans *Généalogies mythiques*, p. 379.

<sup>21</sup> « Parenté légendaire à l'époque hellénistique. Précisions méthodologiques », dans *Kernos*, 12, 1999, p. 169.

<sup>22</sup> Eur. *Héraclides*, 215-218.

malédiction qui remonte à une autre génération<sup>23</sup> ». Œdipe et sa famille paient la faute ancienne de Laïos<sup>24</sup>, les malheurs des Atrides remontent tantôt à Pélopos tantôt à Tantale<sup>25</sup>. Hippolyte, le fils de Thésée, essaie de s'expliquer son malheur par « le destin fatal que les dieux m'infligent pour les fautes d'un ancêtre »<sup>26</sup>. Héraclès, après l'accès de folie qui l'a poussé à tuer sa femme et ses fils, tente de l'expliquer par une faute commise par Amphitryon<sup>27</sup>.

Le père a pour rôle et devoir de protéger ses fils s'il veut conserver cette précieuse descendance : « un garçon a dans son père un rempart puissant<sup>28</sup> » dit Alceste dans la pièce qui porte son nom. Jason insiste pour aider matériellement Médée et ses fils en exil<sup>29</sup>. On voit plusieurs pères vouloir sauver la vie de leurs enfants, comme Priam confiant son dernier fils à un hôte pendant la guerre de Troie (Eur. *Héc.* 3-15,1 ; 768)<sup>30</sup>.

On rencontre dans la tragédie deux sortes de fils qui sont dans une situation précaire, parce que sans père : les orphelins et les bâtards. Si les premiers ont un statut plus enviable que les seconds, ils sont cependant très démunis, même si la famille ou les amis remplacent le père, **comme le fait Iolaos dans *Les Héraclides* d'Euripide (29-30)**. L'orphelin le plus célèbre est Oreste, exilé car en danger de mort ; et la concubine d'Ajax essaie de le détourner du suicide en lui dépeignant la situation de son fils, orphelin Et bâtard, dans ce cas :

<sup>23</sup> J. Alaux, *op. cité*, p. 19,; voir Eur. *Héraclides*, 300-301 : « il ne faut pas léguer l'opprobre à ses enfants », trad. L. Méridier.

<sup>24</sup> Esch. *Les Sept*, 742-745, 800-802, 842 ; Soph. *Ant.* 2, 594-596, 856 ; O. *Col.* 964-065 ; Eur. *Phén.* 867-868, 1610-1611.

<sup>25</sup> Esch. *Eum.* 933-934 ; Soph. *El.* 505-515 ; Eur. *Iph. Taur.* 199-201, 987-988 ; *Or.* 810-818, 995, 1546-1548.

<sup>26</sup> Eur. *Hipp.* 831-833, trad. L. Méridier. Voir aussi Eur. *Hipp.* 424-425, 1340-1341 ; Eur. *fg* 970 non localisé : « les dieux châtient les fautes des parents jusque dans leurs descendants ». Tous les fragments d'Euripide cités ainsi que leurs traductions viennent de Euripide, *Théâtre complet*, 4, Garnier Flammarion, 1966, trad. H. Bergoin et G. Duclos.

<sup>27</sup> Eur. *Héraclès*, 1258-1265.

<sup>28</sup> Eur. *Alc.* 311, trad. L. Méridier.

<sup>29</sup> Eur. *Médée*, 461-462 ; 610-613 ; 620 ; 1303-1304. Voir aussi 562-567 et 596-597 ; *Héraclès*, 583-584.

<sup>30</sup> Le père est appelé au secours : Eur. *Andr.* 507-508.

« si tu meurs, ton fils sera esclave<sup>31</sup> ». Après avoir hésité, ébranlé par les arguments de sa compagne, Ajax se suicide tout de même : pris entre la soumission au père et la protection due à son fils, il choisit le père. Car un père est toujours le fils de quelqu'un<sup>32</sup>.

Mais les bâtards, nommés « rien fils de rien » (Eur. *Ion*, 593-594) sont dans le pire des cas<sup>33</sup>. La suspicion les poursuit et ils sont toujours considérés comme ennemis potentiels des fils légitimes<sup>34</sup>. Teucros, demi-frère d'Ajax et bâtard, sera soupçonné de l'avoir trahi (Soph. *Ajax*, 1012-1020). En outre, il est clairement exprimé que le père aime plus son fils légitime que son fils bâtard puisque Télamon, à la mort d'Ajax, ne supporte pas que Teucros soit vivant et le bannit<sup>35</sup>. Pourtant Jason explique qu'en se mariant à une princesse, il espère que ses fils légitimes protégeront les bâtards qu'il a eus avec Médée (562-567 ; 596-597). Et l'on peut se demander s'il est naïf ou de mauvaise foi. Il semble bien difficile aux Grecs d'admettre que des bâtards puissent hériter de leur père, ou devenir éventuellement rois ; mais « bien des bâtards sont supérieurs aux fils légitimes »<sup>36</sup>, nous dit le moderne Euripide.

Le cas du fils adoptif n'est pas évoqué dans les pièces qui nous restent, à l'exception d'un fragment d'Euripide où il est dit que « les fils de notre chair valent mieux [...] que les enfants qu'on adopte » (Eur. *Erechthée*, *Fgt* 361). La société athénienne semble être en accord avec le mythe puisque Lycurgue

---

<sup>31</sup> Soph. *Ajax*, 498-499, trad. P. Mazon. Voir aussi 510 et 652-653. Toutes les traductions des pièces de Sophocle sont de P. Mazon, le nom du traducteur ne sera plus précisé.

<sup>32</sup> P. Legendre, *op. cité*, p. 148-149 ; voir aussi ce qu'il dit sur l'Enée de Virgile, p. 152. Voir P. Legendre, *Leçons IV, suite 2* ; A. Papageorgiou-Legendre, *Fondement généalogique de la psychanalyse*, Fayard, 1990, p. 17. Voir aussi Tellenbach, *L'image du père dans le mythe et l'histoire*, PUF, 1983, p. 136.

<sup>33</sup> Ion décrit bien la difficulté de sa situation : « double disgrâce, étant fils d'un intrus, et moi-même bâtard » (592, trad. H. Grégoire).

<sup>34</sup> Eur. *Hipp.* 962-963 ; *Fg, Dictys* 339. Voir H. Burguière éd., *op. cité*, p. 217 sur le statut des bâtards. Dans Soph. *O. Roi*, 780, mécontent de ses fils, Œdipe leur dira : « vous êtes nés d'un autre, pas de moi » (*O. Col.* 1369). Voir, dans l'autre sens, Admète qui refuse de reconnaître sa filiation lorsqu'il est furieux contre son père (Eur. *Alc.* 636-641). Hippolyte, fils de Thésée et d'une Amazone, est un « bâtard aux prétentions de fils légitime » selon la nourrice (Eur. *Hipp.* 307-309, trad. L. Méridier).

<sup>35</sup> Eur. *Hélène*, 92-94 ; 104 ; Soph. *Ajax*, 1008-1010.

<sup>36</sup> Eur. *Andr.* 636-637 ; *fg Andromède*, 142, *fg Eurysthée*, 378 ; *fg Antigone*, 168.

affirme qu'on « n'aime pas de la même affection son propre père et un père adoptif<sup>37</sup> ».

### III- Le fils assure l'avenir du père

De son côté, le fils a des devoirs à remplir envers son père, c'est une relation de donnant-donnant, et enfanter devient un placement à long terme, risqué comme tous les placements : « donner la vie à des fils qui ne vous serviront de rien, qu'est-ce donc, sinon se créer des peines pour soi, des sujets de risée pour ses adversaires ? », demande Créon<sup>38</sup>.

Le fils est placé sous l'autorité de son père à qui il doit tout. Il est tenu au respect et à l'obéissance. Les pères savent bien le rappeler aux oublieux de ces devoirs<sup>39</sup>, et ils n'hésitent pas à leur demander des choses terribles à accomplir : que ce soit épouser sa concubine comme Héraklès le demande à son fils, (Soph. *Trach.*) ou accepter la mort de sa fiancée, ce que Créon exige du sien (Soph. *Ant.*). Et ceux qui outragent leur père prennent de grands risques comme le montre l'exemple d'Œdipe maudissant ses fils<sup>40</sup>. Hésiode, dans les *Travaux et les Jours*, nous mettait déjà en garde : « quiconque dédaigne son vieux père au triste seuil de la vieillesse et s'échauffe contre lui en paroles inconvenantes, vraiment celui-là encourt le courroux de Zeus lui-même qui, pour finir, accable le malfaiteur d'une expiation lourde, honteuse<sup>41</sup> ».

---

<sup>37</sup> *Contre Léocrate*, 48 : cité par N. Loraux dans *Les enfants d'Athéna*, (op. cité, p. 66) dans un contexte politique : « de même, une patrie à laquelle nous ne sommes pas rattachés par la naissance mais que nous avons acquise sur le tard ne nous inspire pas la même tendresse ». Voir Eur. *Mélanippe enchaînée*, fg 494.

<sup>38</sup> Soph. *Ant.* 645-647. Voir aussi Eur. *Alcméon*, fg 85, *Oenée*, fg 570, et fg 946, non localisé : « un père qui sévit durement contre ses fils se leste d'une lourde vieillesse ».

<sup>39</sup> Le fils doit obéissance : Eur. *Alopé ou Cercyon*, fg 111 ; Esch. *Prom.* 17 ; Soph. *Trach.* 1178 : « le premier devoir, c'est d'obéir à son père » ; 1179-1180 ; Soph. *Trach.* 1204-1205 : « si tu ne le fais pas, sois le fils d'un autre » ; 1222 ; 1238-1240 ; 1258 ; *Ant.* 635-638 ; 639-640 : « tu dois toujours te tenir derrière la volonté paternelle » ; voir aussi Eur. *Alc.* 658-660, Admète reproche à son père de ne pas vouloir mourir pour lui et s'indigne : « je n'ai pas manqué d'égards pour toi, j'avais pour toi un respect exemplaire. Voilà la reconnaissance dont vous m'avez payé ! » ; Eurip. *Hipp.* 1182, trad. L. Méridier.

<sup>40</sup> Soph. *O. Col.* 599, 1265-1266, 1354-1357, 1361-1364, 1375-1379 ; Eur. *Phén.* 874-877.

<sup>41</sup> *TJ* 331-334, cité par W. Lemke, « L'image du père dans la poésie de la Grèce », dans Tellenbach ed, op. c. p. 150.



Démosthène, dans *Contre Boeotos II* (49) nous apprend que « les lois interdisent l'injure même contre les pères des autres quand ils sont morts ». S'adressant au fils adoptif et présumé de son père, le plaignant dit (II, 47) que s'il l'insulte, c'est la preuve qu'il n'est pas son fils. Et il précise que le devoir d'un fils est de complaire à son père (*Contre Boeotos I*, 33). On remarque que les dieux, les parents et la patrie sont étroitement imbriqués et que c'est un ordre du monde à préserver que l'on nous présente : pour être vertueux, « honore les dieux, les parents qui t'ont élevé et les lois communes à la Grèce<sup>42</sup> », lit-on dans un fragment d'Euripide. Dans la société athénienne, les fils se sentent responsables à l'égard de leurs pères. Ainsi, le fils d'Alcibiade dit : « j'aurais honte si certains pouvaient me croire moins soucieux de la réputation de mon père que du danger que je cours » (Isocrate, *Sur l'attelage*, XVI, 3, trad. G. Mathieu et E. Brémond).

Le fils devenu homme et son père âgé, il a pour nouveau devoir de veiller sur ses vieux jours puis sur ses funérailles, de lui rendre hommage après sa mort<sup>43</sup>, d'où le drame que représente pour des parents la perte ou l'absence d'enfants. Dans la *Médée* d'Euripide, Egée exprime son désir d'enfant : « c'est le but où tout mon être tend<sup>44</sup> ». Créuse et son époux, dans *Ion* (Eur.), se rendent à Delphes pour trouver un remède à leur stérilité (472-480). Il ne s'agit pas seulement de sécurité matérielle ; la crainte de voir la lignée s'éteindre est extrêmement forte, et la transmission est un devoir impérieux<sup>45</sup>. Oreste, dans *Iphigénie en Tauride* (Eur.), donne sa sœur Electre en mariage à Pylade ; ainsi

---

<sup>42</sup> Eur. *Antiope*, fg 219 ; voir aussi *Danaé*, fg 320.

<sup>43</sup> Oreste se lamente de n'avoir pu accomplir les rites pour son père : Esch. *Choéph.* 8-11. Voir aussi 200 ; 315-318 ; Soph. *El.* 51-53 ; 83-84 ; Eur. *El.* 90-92. D'autres fils rendent hommage à leur père défunt, c'est le cas de Pyrrhus (Soph. *Phil.* 359-360 ; Eur. *Héc.* 528-529) ou du fils de Protée dans Eur. *Hélène*, 1165-1168.

<sup>44</sup> 721-722, trad. L. Méridier.

<sup>45</sup> Eur. *Andr.* 1177-1178, Pélée s'écrie à l'annonce de la mort de Pyrrhus : « ma race n'est plus » (trad. L. Méridier). Voir aussi *Héc.* 620-622 ; *Troy.* 380-383.

dit-il, « on ne verra pas, faute de descendants, s'éteindre ma maison<sup>46</sup> ». En effet, les fils sont « la force » des parents dans le malheur (Eur. *Ion*, 481), le « soutien d'un palais » (Eur. *Iph. Taur.* 697-698) ; et Médée sait bien ce qu'elle fait lorsqu'elle décide de tuer les garçons de Jason.

Un autre devoir du fils, et non des moindres, est de venger son père : « les hommes souhaitent d'avoir à leur foyer des fils dociles sortis d'eux : c'est pour qu'ils les vengent de leur ennemi, et qu'ils honorent leur ami », dit Créon (Soph. *Ant.* 641-644). Oreste est le fils vengeur le plus célèbre<sup>47</sup>, mais il n'est pas le seul<sup>48</sup>. Cette loi est si contraignante que les agresseurs cherchent à se débarrasser des éventuels descendants de leurs victimes comme Egisthe avec Oreste qu'il veut tuer, mais aussi avec Electre qu'il empêche de se marier avec un homme de son rang<sup>49</sup>. Les enfants d'Héraklès sont en danger de mort pour la même raison<sup>50</sup>.

#### IV – Une relation ambivalente

La plupart des personnages rencontrés dans la tragédie sont des héros ou des fils de héros, de là découle un vif sentiment de fierté<sup>51</sup>, mais aussi d'émulation, un désir d'égaliser son père et d'être digne de lui<sup>52</sup>. Ajax, à qui l'on a refusé les armes d'Achille, se suicide parce qu'il a le sentiment de ne pas être à la hauteur de son père et que ce dernier ne supporterait pas l'humiliation qu'il vient de subir<sup>53</sup>. Chez Isocrate on trouve également ce souci des fils d'être à la

<sup>46</sup> 697-698 trad. L. Parmentier et H. Grégoire.

<sup>47</sup> Esch. *Choéph.* 18-19 ; 269-275 ; 293-294 ; *Eum.* 622-623 ; Soph. *El.* 13-14 ; 32-34 ; 183-184 ; Eur. *Iph. Taur.* 78 ; 558 ; 925 ; *El.* 89 ; 137 ; 849 ; 974-978 ; 1194-1195 ... ; *Or.* 425 ; 555-556.

<sup>48</sup> Par exemple, les fils des sept chefs tombés devant Thèbes jurent de venger un jour la mort de leurs pères : Eur. *Supp.* 1144-1146 ; 1213-1222. Voir aussi Alcméon, Eur. *Alcméon*, fg 70, et la demande que fait Héraklès à son fils Hyllos dans Soph. *Trach.* 1064-1065 ; 1129.

<sup>49</sup> Eur. *El.* 22-24 ; 267-268.

<sup>50</sup> Eur. *Héraclès*, 207-209 ; *Héraclides*, 468-470. Voir aussi *Oenée* fg 563.

<sup>51</sup> Soph. *Trach.* 811-812, Hyllos est très fier d'Héraklès ; *Ant.* 703-704 (Hémon/ Créon) ; *Ajax*, 1302-1304 (Teucros/Télamon) ; *Phil.* 1314-1315 (Néoptolème / Achille).

<sup>52</sup> Le fils doit montrer de quel père il est né et mériter le nom de fils : Soph. *Ajax*, 545-551, 556-557 ; *Trach.* 1157-1158 ; Eur. *Iph. Aulis*, 406. Il doit être digne de ses ancêtres : Soph. *Phil.* 904-905 ; Eur. *Troy.* 1033-1034 ; *Andr.* 342-343.

<sup>53</sup> Soph. *Ajax*, 462-465 ; 470-472. Voir J. Alaux, *Lectures tragiques d'Homère*, Belin, 2007, p. 66.

hauteur de leurs ancêtres : « je rougirais si, descendant d'Héraklès, [...] je voyais avec indifférence [...] la terre que nos ancêtres nous ont laissée, tomber en la possession de nos propres serviteurs », fait-il dire à Archidamos (Isocrate, *Archidamos*, VI, 8, trad. G. Mathieu et E. Brémond). Egaler son père n'est pas une tâche facile car malgré toute leur bonne volonté, les fils de héros partent avec plusieurs longueurs de retard. J. Alaux observe « l'impuissance à assumer l'héritage qui s'appelle pouvoir et royauté » chez Étéocle, Hippolyte, Oreste<sup>54</sup>, et il l'explique par le fait que « la difficulté d'être procède d'abord de la difficulté d'être fils » (p. 199)<sup>55</sup> : « tu n'as point dégénéré de ton père. Bien peu sont tes pareils : on en trouverait un entre beaucoup peut-être qui ne vaille pas moins que son père<sup>56</sup> », dit Iolaos au fils de Thésée. Homère disait la même chose<sup>57</sup>,

On le voit, la relation père/fils n'est pas simple. Les tragédies qui nous restent offrent un seul cas de parricide, celui d'Œdipe<sup>58</sup> qui a d'ailleurs essayé de l'éviter en quittant Polybe et Corinthe (Soph. *O. Roi*, 1001). La violence va surtout dans l'autre sens : menaces de malédiction proférées par les pères en colère et ce sont des mots de haine qui sont prononcés : « sa voix est odieuse à l'oreille d'un père » dit Œdipe en parlant de Polynice (Soph. *O. Col.* 1177). Il renie sa paternité (Soph. *O. Col.* 1369), et Antigone n'est pas entendue lorsqu'elle essaie de le raisonner : « C'est toi qui lui donnas le jour : t'infligeât-il dès lors les pires avanies, tu n'es pas en droit, père, de lui rendre, toi, le mal pour le mal<sup>59</sup> ».

---

<sup>54</sup> *Le liège et le filet*, op. cité, p. 99. Voir aussi pour Télémaque, p. 36-38, p.39 pour Diomède, p. 71, 135 pour Oreste. On se reportera également à J. Alaux, *Lectures tragiques d'Homère*, op. cité, p. 49-50, Belin, 2007.

<sup>55</sup> Le cas le pire étant bien sûr celui où le fils n'est pas reconnu digne de son père ou de sa « race » : Soph. *Phil.* 1284 ; Eur. *Bacch.* 265.

<sup>56</sup> Eur. *Héraclides*, 324-328. Voir aussi Soph. *Ajax*, 437-439 ; Eur. *Rhésos*, 159-160.

<sup>57</sup> Homère, *Odyssée*, II, 276-277 : « peu de fils en effet, ressemblent à leur père, la plupart sont inférieurs, peu d'entre eux sont meilleurs », cité par Gadamer, « L'image du père dans la pensée grecque », dans H. Tellenbach ed., op. cité, p. 135-136.

<sup>58</sup> Esch. *Les Sept*, 752 ; Soph. *O. Roi*, 791-792 ; 825-827 ; 966-967 ; 1400-1401 ; Soph. *O. Col.* 988-990 ; Eur. *Phén.* 19-20 ; 1608.

<sup>59</sup> 1189-1191.

Nombreux sont les infanticides, qu'ils soient ratés quand Laïos veut exposer Œdipe qui survivra<sup>60</sup> ou réussis lorsqu'Œdipe ou Thésée lancent des imprécations contre leurs fils<sup>61</sup>. Ils sont pour la plupart volontaires, et si l'attitude d'Œdipe ou de Thésée est « justifiée » par le fait que leurs fils ne les honorent pas<sup>62</sup>, Artémis accuse Thésée<sup>63</sup>. Les textes tragiques sont clairs : ce sont les pères qui veulent se débarrasser de leurs fils et non l'inverse. Il faut ajouter à cela les infanticides indirects, c'est-à-dire les cas où les fils sont poussés au suicide par l'attitude de leur père : ainsi Hémon à cause de la loi inique qui condamne Antigone à mort (Soph. *Ant.* 1319) Encore plus indirecte mais tout aussi efficace, l'influence de Télamon sur la mort d'Ajax comme nous venons de le voir.

Pourtant nous rencontrons des expressions de tendresse entre pères et fils, même si elles sont moins nombreuses qu'avec les mères et qu'un père trouve les filles plus tendres que les garçons<sup>64</sup>. Héraklès, de retour chez lui dit n'avoir « nulle gêne à montrer [sa] tendresse paternelle<sup>65</sup> » ; Xouthos croyant trouver son fils en Ion, veut baiser sa main et l'étreindre (Eur. *Ion*, 519) ; Héraklès et Amphitryon s'embrassent avant de se séparer (Eur. *Héraclès*, 1408-1409). Hyllos est ravi de revoir son père revenu au foyer après de longs mois (Soph. *Trach.* 755) et Philoctète voudrait revoir son « père chéri » (Soph. *Phil.* 492-493)<sup>66</sup>. Mais c'est dans le deuil que pères et fils s'épanchent le plus <sup>67</sup>. Cette

<sup>60</sup> Soph. *O. Col.* 274 ; Eur. *Phén.* 24-25. Dans *Iphigénie à Aulis*, Euripide évoque également l'exposition de Pâris par son père Priam (1284-1287).

<sup>61</sup> Pour Œdipe : Esch. *Les Sept*, de très nombreuses références ; Soph. *O. Col.* 789-790 ; Eur. *Phén.* 67-68 ; 763-765 ; 1051-1054. Pour Thésée : Eur. *Hipp.* 43-44 ; 1167 ; 1241 ; 1378.

<sup>62</sup> Soph. *O. Col.* 1375-1379 ; Eur. *Phén.* 874-877 ; Eur. *Hippol.* 1073-1081.

<sup>63</sup> Eur. *Hipp.* 1320-1324.

<sup>64</sup> Le père d'Evadne : Eur. *Supp.* 1101-1103 : « pour un père, il n'est rien de plus doux qu'une fille. L'âme d'un fils, certes, est plus haute, mais moins tendre, moins caressante ! » trad. H. Grégoire.

<sup>65</sup> Eur. *Héraclès*, 632-633, trad. L. Parmentier.

<sup>66</sup> Voir aussi Soph. *Ant.* 701-702 ; Soph. *O. Roi*, 998-999.

<sup>67</sup> « Est-il, pour un humain, plus pénible souffrance que de voir ses enfants dans la mort ? » (Eur. *Supp.* 1120-1122). Voir aussi Eur. *Alc.* 334-335 ; *Hipp.* 1452 ; *Médée*, 1112-1115. Voir J. Alaux, *Le liège et le filet*, op. cit., p. 176. Très nombreux exemples : Créon : Soph. *Ant.* 1261-1269 ; Eur. *Phén.* 1313-1314 ; Jason : Eur. *Médée*, 1310 ; Thésée : Eur. *Hipp.* 1408 ; 1452-1456 ; Œdipe : Eur. *Phén.* 327-330 ; 1701

tendresse s'exprime peu par le corps, mais Jason, dans *Médée*, s'écrie devant ses garçons morts : « les lèvres chéries de mes fils, malheureux ! J'ai soif de les embrasser !<sup>68</sup> ».

Est-ce parce qu'ils ne sont plus à des postes de pouvoir ? Parce que la faiblesse de l'âge a dompté leur orgueil ? Parce qu'ils sont plus sages ? Toujours est-il que les grands-pères ont une relation très forte avec leurs petits-fils pour qui ils sont parfois des pères de substitution. Thésée rentrant chez lui et trouvant sa maison en deuil, demande s'il est arrivé quelque chose à son grand-père Pitthée : « bien qu'il soit d'un âge avancé, nous souffririons s'il quittait la maison<sup>69</sup> ». Avec eux, la tendresse s'exprime peut-être plus librement : ainsi le vieux Cadmos évoque-t-il, devant le cadavre de son petit-fils Penthée, leur relation : « ô le plus cher des hommes [...] tu ne viendras plus caresser de la main ce menton, m'embrasser<sup>70</sup> » ; et Oreste, après le meurtre de sa mère, explique pourquoi il a honte de se présenter devant Tyndare : « il m'a élevé tout petit, m'a comblé de baisers, promenant dans ses bras, à la ronde, le fils d'Agamemnon<sup>71</sup> ». En l'absence du fils, le petit-fils le remplace : ainsi Ajax veut que son fils soit amené à ses parents après sa mort car « c'est lui qui nourrira à jamais leur vieillesse ». (Soph. *Ajax*, 568-570).

## Conclusion

Beaucoup d'éléments rencontrés dans la tragédie et le mythe se retrouvent non seulement dans des textes antérieurs et d'autres genres littéraires, (Homère, Hésiode) mais aussi dans des textes des orateurs attiques et concernant des personnages réels. On peut dire d'après ces convergences entre les différentes sources que les mythes reflètent assez bien la société antique en ce

---

<sup>68</sup> 1399-1400 trad. L. Méridier.

<sup>69</sup> Eur. *Hipp.* 794-796, trad. L. Méridier.

<sup>70</sup> Eur. *Bacch.* 1318-1322, trad. H. Grégoire.

<sup>71</sup> Eur. *Or.* 460-465, trad. L. Méridier.

qui concerne les relations de filiation, même si le fils d'Alcibiade pense : « On ne me châtiara pas pour ce qu'a fait mon père » (Isocrate, *Sur l'attelage*, XVI, 44), pensée qui n'est pas conforme aux mythes mais relève d'un raisonnement moderne.

Dans l'oeuvre d'Euripide se côtoient tradition et modernité : ainsi l'idée que « l'empreinte d'une bonne origine est forte, le renom de la naissance grandit ceux qui en sont dignes<sup>72</sup> », amène cependant une question à laquelle le poète ne répond pas : « est-ce l'hérédité ou l'éducation qui l'emporte ?<sup>73</sup> » ; mais il reconnaît ailleurs la contribution de l'éducation à la vertu. On trouve même ceci sous sa plume, en total désaccord avec ce que nous répètent à l'envie les tragédies : « j'ai déjà vu le fils d'un père généreux se montrer un homme de rien, et des enfants honnêtes naître de parents vils<sup>74</sup> ». C'est cette émergence de la modernité au cœur d'une société traditionnelle qui fait à mes yeux tout le prix de la Grèce antique, laquelle se présente comme un laboratoire d'idées fascinant.

**Mireille Brémont**

**Université Paul Cézanne  
Aix-Marseille III**

---

<sup>72</sup> Eur. *Héc.* 379-381 trad. L. Méridier.

<sup>73</sup> Eur. *Héc.* 600, trad. L. Méridier. Dans *Iph. Aulis* : « une éducation soignée contribue grandement à la vertu », 561-562, trad. F. Jouan ; et *Supp.* 911-917 : « ce qu'apprend l'enfant, l'homme le retiendra jusqu'en ses vieux jours. Donc, élevez bien vos fils ! » trad. H. Grégoire.

<sup>74</sup> Eur. *El.* 369-370, trad. L. Parmentier et H. Grégoire.